



Procès Verbal Assemblée Générale Extraordinaire PESCAGYM
Procès Verbal Assemblée Générale Ordinaire PESCAGYM
Vendredi 23 janvier 2026 - Salle FOLQUET – 34400 LUNEL

Présents à l'AG du 23/1/2026		Présents à l'AG du 23/1/2026		Absents mais représentés (18)	
BEAUD	Laurence	JUDE	Annie	AICHARDI	Marie Louise
BELMONTE	Sylvie	KLEIN	Marie Rose	ANDRE	Myriam
BLADIER	Sylvie	LAGLAINE	Anne	BLINET	Isabelle
BONNET	Josette	LAGLAINE	Jean	BLEREAU	Geneviève
BOUCHERAND	Christiane	LOUP	Hélène	CASTELLAS	Mireille
BOUTAVIN	Monique	MARIN	François	CASTEL	Raymonde
BRUNET	Christian	MARIN	Monique	CHAN	Marjorie
BRUNET	Noëlle	MARTINS	Marie	COPPIN	Claudine
BUSSAT	Laura	MEIRA Da Silva	Maria	DAUTHUEY	Myriam
CALBA	Danielle	MERCIER	Patricia	DE BEAUCHENE	Emmanuel
CARIVEN	Marie Léonce	NOLIN	Evelyne	DOLADILLE	Claudine
CARIVEN	Norbert	PEKLE	Lydia	GAGNAIRE	Francesca
CHATEL	Maryvonne	PENSIER	Véronique	LATORRE	Chantal
CUBERTAFOND	Joëlle	PHILIPPE	Marie Jeanne	OLLIVIER	Josiane
CUVELIER	Hélène	PIGNAN	Agnès	RAJI	France
DALARD	Marie Hélène	PLANA	Hélène	ROSSIGNOL	Anne
DHAINAUT PICARD	Agnès	PORTA	Danielle	TRAVAUX	Martine
DOUGER	Mireille	PRATLONG	Madeleine	VIDAL	Danielle
ELZIERE	Béatrice	RAMOS	Véronique	VINQUANT	Elodie
FLAVIGNY	Daisy	RAVEL	Anne		
FRIZOL	Magali	RIGAL	Florence		
GARCIA	Catalina	RIVIERE	Isabelle		
GARCIA	Rose Marie	ROMS	Colette		
GERMA	Romain	Rottée Mosconi	Géraldine		
GERMA	Solange	ROUX	Chantal		
GRAILLAT	Huguette	ROUX	Frédérique		
GUEDIN	Christine	SANCHEZ	Françoise		
GUITER	Christophe	SAYN	Marie Françoise		
HAVENEL	Sylvie	STALHBERGER	Isabelle		
IGIER	Catherine	VALLEH	Marie France		
JEAN	Elsa	VERDIE	Sylvie		
JORGE	Lucette	VIEU	Aurélié		
JOVANI	Corinne				

150 adhérents au jour de l'AG - quorum à 76 ➔ Sont comptabilisés : 65 adhérents présents et 19 pouvoirs, soit 84, l'AG peut donc avoir lieu. La séance est ouverte par la présidente, Catherine Igier.

La présidente commence par l'Assemblée Générale Extraordinaire pour une présentation de la modification de 2 articles des statuts de l'association soumis au vote :

Articles des statuts avant modifications	Articles des statuts après modifications (les mentions ajoutées sont en rouge et surlignées)
<u>Article 5 : Admission</u> Pour être faire partie de l'association, il faut en faire la demande écrite en remplissant le bulletin d'inscription, payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Comité Directeur (comprenant Licence), et s'engager à respecter les statuts et règlements du club. Les membres licenciés sont agréés par le Bureau et par le Conseil Fédéral.	<u>Article 5 : Admission</u> Pour être faire partie de l'association, il faut en faire la demande écrite en remplissant le bulletin d'inscription, payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Comité Directeur (comprenant Licence), et s'engager à respecter les statuts et règlements du club. La Cotisation d'adhésion est, par essence, une participation aux frais de fonctionnement et un signe d'adhésion aux valeurs et à l'objet de l'association. Elle ne constitue pas une avance sur des services, elle est due pour la saison entière même en cas de paiement fractionné, et de ce fait elle n'est en principe pas remboursable. C'est le point de départ fondamental à retenir pour tout adhérent. Les membres licenciés sont agréés par le Bureau et par le Conseil Fédéral.
<u>Article 12 : Assemblée Générale Ordinaire</u> Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du Comité sortants. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour. Le vote par correspondance n'est pas admis.	<u>Article 12 : Assemblée Générale Ordinaire</u> L'association se réserve le droit d'envoyer le rapport moral de la présidente, le rapport de la secrétaire et le rapport de la trésorière (compte d'exploitation, bilan de l'année en cours, prévisionnel pour la saison à venir) par mail quelques semaines avant l'assemblée générale avec une procédure de vote électronique. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du Comité sortants. L'élection des membres du Comité peut également avoir lieu au cours d'un vote électronique avant l'assemblée générale. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour. Le vote par correspondance n'est pas admis.

La présidente précise également que le règlement intérieur du club a été mis à jour au niveau de la forme et qu'il sera affiché dans la salle de cours et consultable sur le site internet du club.

Les modifications sont soumises au vote et validées à la majorité des présents.

La présidente présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et enchaîne sur son rapport moral et le vote du procès verbal de la dernière assemblée générale :

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Elle demande à l'assemblée de voter le procès verbal de la dernière AG organisée le 25 janvier 2025 (sachant que le procès verbal a été adressé aux adhérents avec la convocation et qu'il est consultable sur le site internet du club). **Validé à l'unanimité des présents.**

Elle rappelle que Pescagym existe depuis **45 ans**. Elle est toujours affiliée à l'**EPGV** sous le numéro 034036 et propose un programme de cours variés, répartis sur 5 jours de septembre à Juin (hors vacances scolaires) avec pour la saison dernière une offre de 12h00 hebdomadaires, dispensés par 3 animateurs diplômés : Françoise Gaste (1h30), Romain Germa (5h), et Aurélie Vieu (6h30)

Catherine IGIER a remplacé Josette Bonnet à la présidence de Pescagym et, pour sa 1^{ère} année de présidence, elle se félicite d'œuvrer au sein d'une équipe dirigeante à l'écoute de ses adhérents, et dans une association dynamique et attractive. En effet, après un effectif stable autour de 130 adhérents et une trésorerie saine de 2015 à 2020, Pescagym a subi un sévère impact de la crise sanitaire qui a fait chuter le nombre d'adhésions d'une 50aine environ de 2020 à 2022 et fragilisé la trésorerie. A partir de la saison 2022/23, les adhésions sont reparties à la hausse avec une trésorerie encore un peu tendue. La saison 2023-2024 a enregistré un nombre d'inscription au-delà de nos espérances avec une capacité d'accueil à son maximum par rapport aux salles de cours, ce qui s'est confirmé sur la saison 2024/2025.

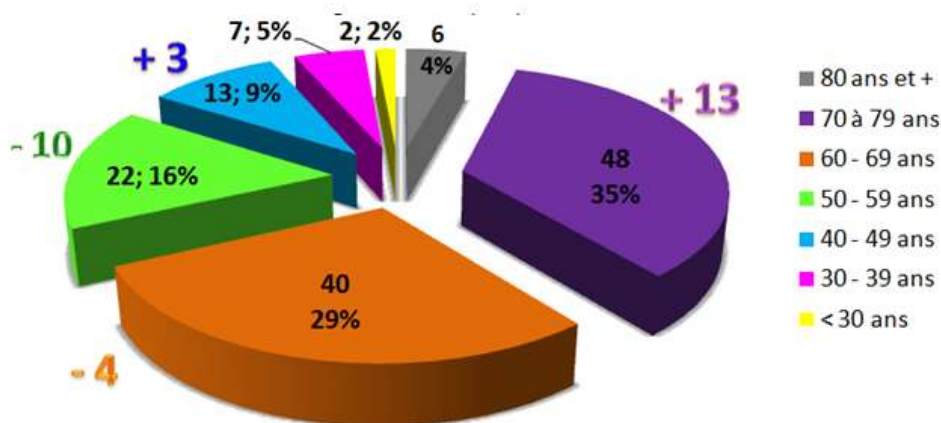
2019/20	2020/2021	2021/2022	2022/23	2023/24	2024/2025
130 adhérents	83 adhérents	90 adhérents	113 adhérents	139 adhérents	138 adhérents

L'objectif pour la saison 2024-2025 d'atteindre le niveau de 2023/2024 a été très rapidement atteint.

Il est procédé à l'approbation du rapport moral de la présidente adopté à l'unanimité des présents.

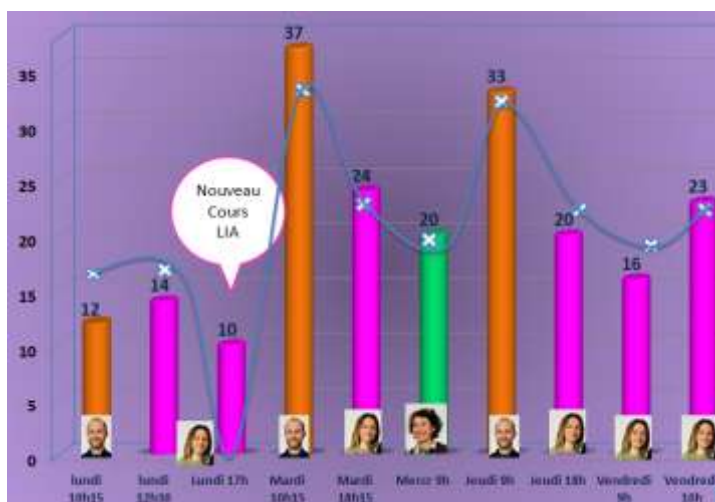
RAPPORT d'ACTIVITES 2024-2025 présenté par la secrétaire, Agnès Dhainaut :

La secrétaire commence par le bilan des adhérents 2024-2025 : sur les 138 adhérents, 7 hommes pour 131 femmes, un effectif avec toujours une majorité écrasante féminine. Toutes les générations sont représentées : le léger rajeunissement des adhérents amorcé depuis 2 saisons s'inverse à nouveau avec 68% de l'effectif représenté par les plus de 60 ans ; le public « encore en activité professionnelle » (30 à 59 ans) représente 37% de nos membres avec une forte baisse sur la tranche d'âge 50-59 ans. Le cœur de cible de Pescagym reste encore très orienté sur une population retraitée (cf graphique ci-dessous)



Retour sur les faits marquants de la saison 2023-2024 :

- Stabilité des adhésions pour la 2^{ème} année avec 138 licenciés
- Augmentation du planning de cours hebdomadaire pour la 3^{ème} année → passe de 11h à 12h
- Après l'ajout d'1h de Pilates en plus la saison précédente, ajout d'1 h de LIA au planning, (action financée grâce à l'aide d'une subvention de l'ANS)
- Démission de David Requirand au début de la saison remplacé par Aurélie Vieu sur le cours du mardi soir.
- Le cours de marche nordique a évolué avec toujours de la technique aux petits pins les lundis matins mais il s'est complété avec des randonnées un peu plus longues (Oppidum d'Ambrussum, St Nazaire de Pezan, boucles Congénies/Calvisson, Congénies/Aubais, Marsillargues... etc)
- 4 matinées sportives en WE suivies d'un moment de convivialité grâce à nos partenaires Manéo et Octave Solutions et aux subventions (février, mars, avril, mai)
- Tee-shirts Pescagym et avec le logo de nos sponsors offerts aux adhérents
- Une journée sportive à la plage fin juin animée par nos animateurs qui nous ont proposé marche en mer, pilates, sport dans la mer et Qi Gong avec un pique nique offert par l'association
- Participation moyenne à chaque cours de la saison 2024/2024 illustré par un graphique :



- Les couleurs correspondent aux animateurs avec leur photo.
- Démarrage un peu faible pour le cours de LIA à un horaire difficile (17h00)
- Un équilibre entre les cours qui assure une situation économiquement viable pour l'association.
- Les cours du soir au niveau des cours en journée.
- Cours très fréquentés : mardi et jeudi matins qui nous poussent à réflexion.
- La courbe permet de comparer la fréquentation l'année précédente.

Pour conclure sur la saison passée, la secrétaire rappelle que la saison sportive commence en septembre et se termine en juin (hors vacances scolaires). Un programme estival sportif est proposé par nos animateurs du club qui ont animé des cours payants en extérieur (Petits Pins) en juillet 2025 qui rencontrent un vif succès et raccourcissent la trêve estivale.

Le rapport d'activité de la saison passée est validé à l'unanimité des présents.

Saison 2025-2026 :

Une nouveauté pour la saison 2025-2026, le bureau Pescagym a souhaité prendre des pré-inscriptions en juin pour donner une priorité aux anciens adhérent et maîtriser l'effectif par rapport à la capacité des salles de cours, et anticiper l'enregistrement des licences avant début septembre pour pallier l'absence des membres du bureau en septembre → un succès puisqu'au 30 juin 2025, 100 pré-inscriptions ont été enregistrées, soit 2/3 de notre effectif cible.

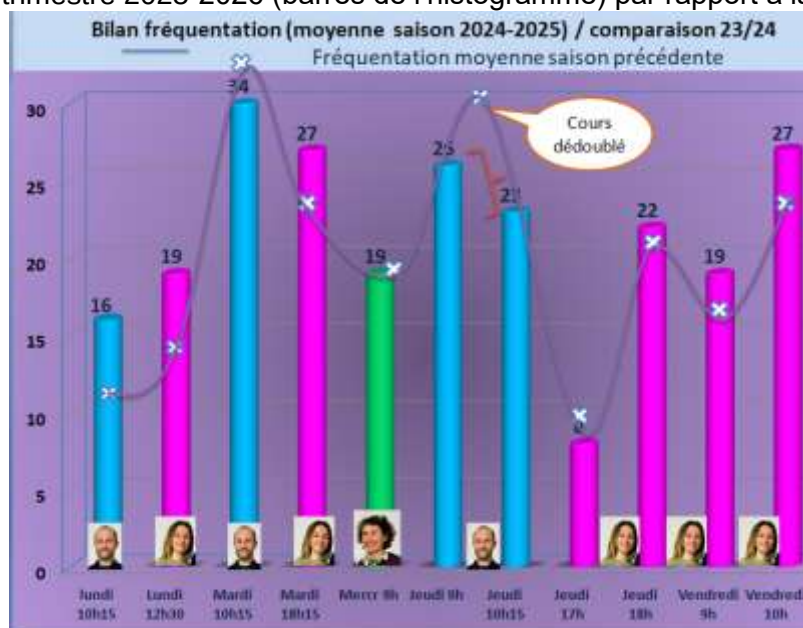
La secrétaire remercie les adhérents qui ont assuré une permanence sur le stand du club à la journée des associations de Lunel le 07/09/25, événement incontournable pour présenter nos activités aux nouveaux arrivants.

L'objectif Pescagym, pour la saison 2025-2026, d'égaliser le nombre d'adhésions des 2 dernières saisons en fixant une limite par cours, a été atteint et très vite dépassé nous obligeant à des arbitrages → 150 licenciés (117 anciens et 33 nouveaux).

Les changements au planning de cours pour cette nouvelle saison et illustrations des cours :

- ✓ Grâce à une subvention ANS, création d'un cours de renforcement musculaire pour dédoubler le cours du jeudi matin trop chargé afin de permettre l'accueil de nouveaux membres → 2 cours successifs d'1h15 pour 2 groupes allégés.
- ✓ Augmentation du nombre d'heures hebdomadaires (passe de 12h00 à 13h00)
- ✓ Changement d'horaire sur le cours de LIA qui passe du lundi 17h au jeudi 17h
- ✓ Mise en place de 4 à 5 événements sportifs en WE avec moment de convivialité
- ✓ Le 1^{er} événement sportif a eu lieu le samedi 24 octobre à l'occasion d'Octobre rose avec plus de 40 participants en partenariat avec nos sponsors.
- ✓ Présentation de photos en situation des nos adhérents aux différents cours ou manifestations proposés cette saison.

Présentation à l'assemblée du graphique ci-dessous qui montre la fréquentation moyenne au 1^{er} trimestre 2025-2026 (barres de l'histogramme) par rapport à la saison précédente (courbe) :



Fréquentation en hausse sur quasi tous les cours (impact de l'effectif à 150)

Réussite de l'arbitrage sur le cours du jeudi matin qui a été dédoublé, on passe de 33 sur 1 cours à 26 sur le groupe 1 et 23 sur le groupe 2 ce qui a permis l'accueil de nouveaux.

Faible impact sur le cours du mardi qui reste très fréquenté avec un léger fléchissement (aucun nouveau accepté)

Le cours de LIA à 17 h le jeudi a du mal à décoller (horaire un peu tôt ou tard selon le public). Sondage prévu pour réorienter.

Un équilibre excellent, Pescagym au maximum de sa capacité (hors LIA)

Cette analyse nous permet de réfléchir à la saison suivante.

Administratif :

La secrétaire rappelle que l'adhésion à Pescagym inclut une licence EPGV et elle en précise les avantages :

- Une assurance dommages corporels de base
- Une assurance responsabilité civile pour le club (**indispensable pour utilisation des salles municipales**) → assureur FFEPGV = MAIF (cf tableau garanties affiché salle Marcou)
- Pas de frais SACEM (pris en charge par EPGV)
- Affiliation à une fédération obligatoire pour obtenir des subventions,
- Soutien important pour les clubs et les licenciés (rappel du site internet www.ffepgv.fr accès avec n° licence)
- Une partie du coût de la licence est déductible des impôts.

Présentation de l'assurance IAC Sport + (facultative) : garanties complémentaires pour une protection plus élevée : les garanties du contrat de base et complémentaire sont affichées à la salle Marcou et il revient à chaque adhérent de nous indiquer sur le bulletin d'adhésion qu'il en a bien pris connaissance.

Certificat médical : Fin de l'obligation de fournir un certificat médical tous les 3 ans. Il vous suffit d'attester de votre bonne santé (questionnaire médical). Pour ceux qui ont une pathologie particulière, il est toutefois recommandé de prendre l'avis de votre médecin.

Arrêt de la saison sportive Pescagym 2025-2026 : fin des cours prévu le mardi 30 juin 2026. Comme tous les ans, les animateurs proposeront des cours d'été payants en extérieur.

Pré-inscription 2026-2027 :

Pour anticiper les adhésions, maîtriser l'effectif et donner priorité aux anciens membres, nous ferons une pré-inscription en juin 2026.

Communication :

En plus des mails (gymvolontaire-034036@epgv.fr), de l'affichage à la salle Marcou, de notre site internet « pescagym-lunel.com » et d'un site sur le portail des associations de la ville de Lunel, des flyers, le nouveau moyen de communication privilégié pour les informations de dernière minute passe par **WHATSAPP** : « groupe Pescagym ». Ce moyen est privilégié pour toutes les activités, sondages et modifications de cours.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

La parole est donnée à Daisy Flavigny, la trésorière de Pescagym :

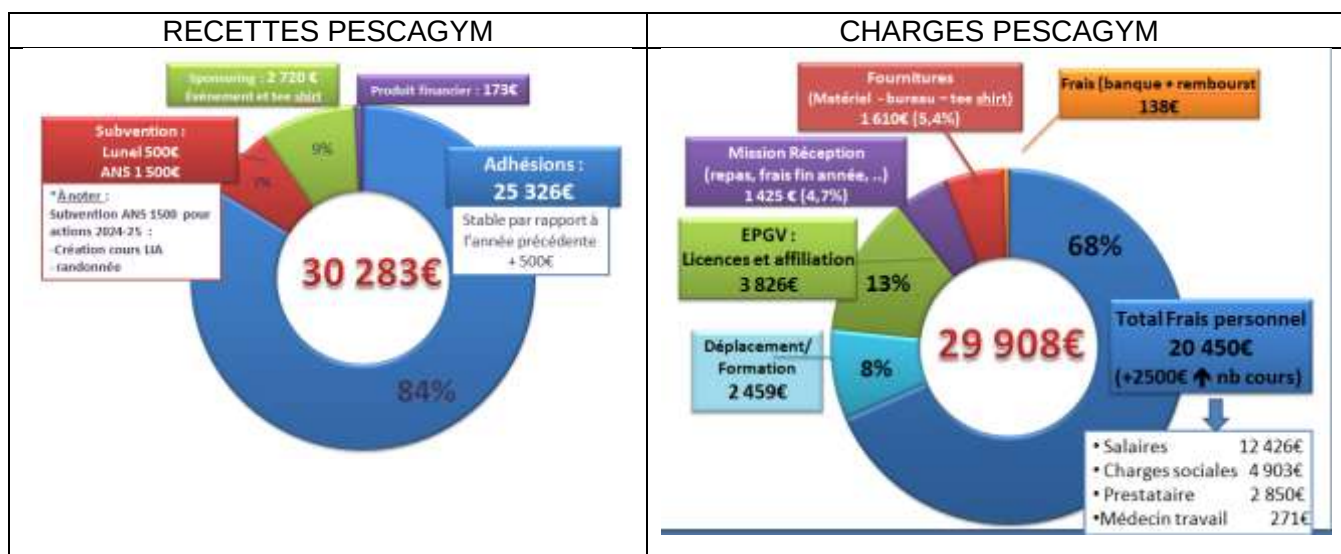
RAPPORT FINANCIER 2024-2025 :

Elle présente 2 graphiques (ci-dessous) comparant recettes et dépenses pour la saison 2024-2025 :

Les recettes : 30 283 € en augmentation de 5000€ par rapport à N-1 et supérieures à nos prévisions de 1000€ grâce au bon niveau d'adhésions, aux subventions et sponsoring.

Les dépenses : 29 908 € en augmentation de 5600€ par rapport à N-1. Prêt de 70% de nos charges concernent les frais de personnel (salaires et charges). Une dépense exceptionnelle cette saison avec la prise en charge des frais de déplacement, pour une formation longue d'un animateur, qui ont été couverts par le sponsoring.

A noter que les recettes provenant des adhésions couvrent l'ensemble des charges de personnel et de licences. Une situation financière équilibrée et maîtrisée avec un exercice positif de 375€.



Le bilan comptable est présenté à l'assemblée.

La trésorerie du club est saine et nous permet d'être serein pour l'avenir.

BILAN COMPTABLE PESCA GYM 2024-2025 SALLE MARCOU 268 AVENUE GAMBETTA 34400 LUNEL			
ACTIF		PASSIF	
NATURE	MONTANT	MONTANT	NATURE
ESPECES	22,93 €		
BANQUE	1 708,98 €	8 553,94 €	RESERVES
LIVRET A	8 544,84 €	374,81 €	RESULTAT POSITIF
CHARGES D'AVANCE	152,00 €	1 500,00 €	PRODUITS D'AVANCE
TOTAL GENERAL	10 428,75 €	10 428,75 €	TOTAL GENERAL

Il est procédé à l'approbation du rapport financier 2024-2025 validé à l'unanimité des présents.

La trésorière présente ensuite un budget prévisionnel en augmentation pour la saison 2025-2026 de 2600€ sur la base d'un objectif à 140 adhérents (dépassé à ce jour) d'un montant total de 31 600€ et tenant compte d'un sponsoring de 2000€ environ.

A noter que l'association prend en charge le financement d'une semaine sur 2 pendant les vacances scolaires d'octobre, février et avril.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
EPGV (licences + réaffiliation)	4 770 €	Cotisations adhérents	27 500€
Frais de Personnel		Subventions	
- Salaires animateur-trice	14 500 €	Lunel	500€
- charges sociales*	5 200 €	ANS	1500€
Prestataires (Françoise)	2 850 €	SPONSORING	2000€
Frais annexes déplacement	1 250 €	Produits financiers	100€
Achat matériel gym	700 €		
Fournitures (administratif/musique)	390 €		
Frais de réception			
(événements, AG, frais fin d'année)	1 850 €		
Charges financières	90 €		
Total	31 600€	Total	31 600€

La trésorière présente le détail des différents tarifs d'adhésion pour la saison 2024-2025 : 4 formules au choix avec une augmentation limitée à 5€ sur les tarifs à partir de 2h et plus, en précisant qu'à partir de janvier, nous ne prenons plus d'adhésion, l'effectif étant au complet.



Il est procédé à l'approbation du budget prévisionnel 2025-2026 approuvé à l'unanimité des présents.

CONCLUSION :

Catherine Igier conclut cette AG par les remerciements d'usage :

- Les adhérentes et adhérents présents
- Les membres du bureau qui s'impliquent bénévolement et investissent beaucoup de temps pour faire vivre Pescagym.
- Les animateurs qui nous proposent des cours de qualité en se renouvelant à chaque cours
- Bien-sûr la mairie qui met à notre disposition la salle Marcou pour nos heures de cours, la salle pour notre AG, sans oublier la subvention financière.
- Et pour terminer le CODEP / EPGV pour ses conseils et son soutien au club, pour les journées à thème proposées aux licenciés et aux encadrants, pour les formations proposées aux animateurs et aux bénévoles.

L'ordre du jour étant terminé, la séance de l'Assemblée Générale se termine à 19h00 et l'assemblée est conviée à partager le pot de l'amitié et la traditionnelle galette des rois.

Catherine Igier
Présidente

Agnès DHAINAUT
Secrétaire

Daisy FLAVIGNY
Trésorière